

Image not found or type unknown



Mon entreprise déménage / mes allocations chômage

Par **ajaref**, le **28/10/2009** à **19:21**

Bonjour, je me permets de vous adresser mon problème:rnmon entreprise d'une taille de plus de 50 salariés, va déménager en aout 2010, aujourd'hui elle est située à Vincennes département 94, et la nouvelle adresse sera à 6 km à l'ouest de fontainebleau.(en sera à 70 km environ).rnnous sommes une dizaines a ne pas suivre, je voudrais savoir mes droit au chômage, tout en sachant que le représentant des salariés nous a annoncé que nous toucherons des indemnités 1/10 du salaire pour une ancienneté de 10 ans, et 1/15 pour plus de ans ancienneté.rnje voudrais savoir mes allocations chômage seront de combien? est ce de 57,4 % de mon dernier salaire ou de 85%.rnmerci d'avance pour vos réponses.